|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **AMBASSADE DU TOGO***Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  **REPUBLIQUE TOGOLAISE** *Travail- Liberté-Patrie* |

 |

**34ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen**

**Périodique Universel**

Examen de la situation des droits de l’homme

en République islamique d’Iran

*Déclaration de la délégation togolaise*

 Genève, 07 novembre 2019

 09 :00-12 :30

**Monsieur le Président,**

Le Togo souhaite la cordiale bienvenue à la délégation de la République islamique d’Iran et la remercie pour la qualité et la pertinence du rapport présenté.

Mon pays salue l’engagement et la volonté politique des autorités iraniennes pour faire avancer les droits humains des dans le pays, ce qui s’est traduit par l’amélioration constante de son cadre institutionnel et normatif.

Le Togo se réjouit particulièrement de l’adoption en 2016, de la Charte des droits des citoyens et la création de nouveaux mécanismes de promotion et de protection des droits de l’homme.

Mon pays encourage l’Iran à finaliser le processus d’adoption de la loi relative à la mise en place de l’Institution nationale des droits de l’homme.

Dans un esprit constructif, le Togo recommande à l’Iran d’envisager la ratification de la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes et son Protocole facultatif, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ainsi que la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

Le Togo souhaite à l’Iran plein succès dans la mise en œuvre des recommandations acceptées durant le présent examen.

**Je vous remercie !**